



## litige avec assurance loyer impayés

Par **jmh42**, le **10/12/2009** à **15:07**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier pour dégradations et loyers impayés suite au départ de mon locataire (état des lieux réalisé par huissier, devis réparations réalisé par une entreprise) auprès de la compagnie d'assurance (qui me prélève tous les mois) mis en place par mon gestionnaire d'origine (Celui-ci a depuis mis la clef sous la porte mais avait transféré la gestion auprès de mon gestionnaire actuel) et dont j'ai payé régulièrement les primes mensuelles depuis l'entrée dans les lieux de ce locataire.

Aujourd'hui l'assureur rejette mon dossier sous prétexte qu'il dit qu'il lui manque des éléments concernant la mise en place à l'origine du locataire. Eléments qu'il n'avait jamais demandés auparavant et qu'ils ne lui ont pas empêchés d'encaisser les primes mensuelles dans l'entretemps.

Je suis très étonné de cette réaction car à mon sens vu qu'il a accepté le règlement des primes il me semble que cela vaut acceptation de sa part. Si le dossier a mal été rempli mais accepté tout de même je ne vois pas en quoi cela me concerne.

Merci de m'éclairer à ce sujet si vous connaissez une règle ou une jurisprudence sur ce point.